

- Zones urbanisées
- Sites industrialo-portuaires
- Limite de circonscription de NSNP
- Limites de sections de dragage
- Zones de clapage autorisées
- Zones d'évitage

Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire (NSNP) doit garantir aux navires un accès sécurisé aux installations portuaires.

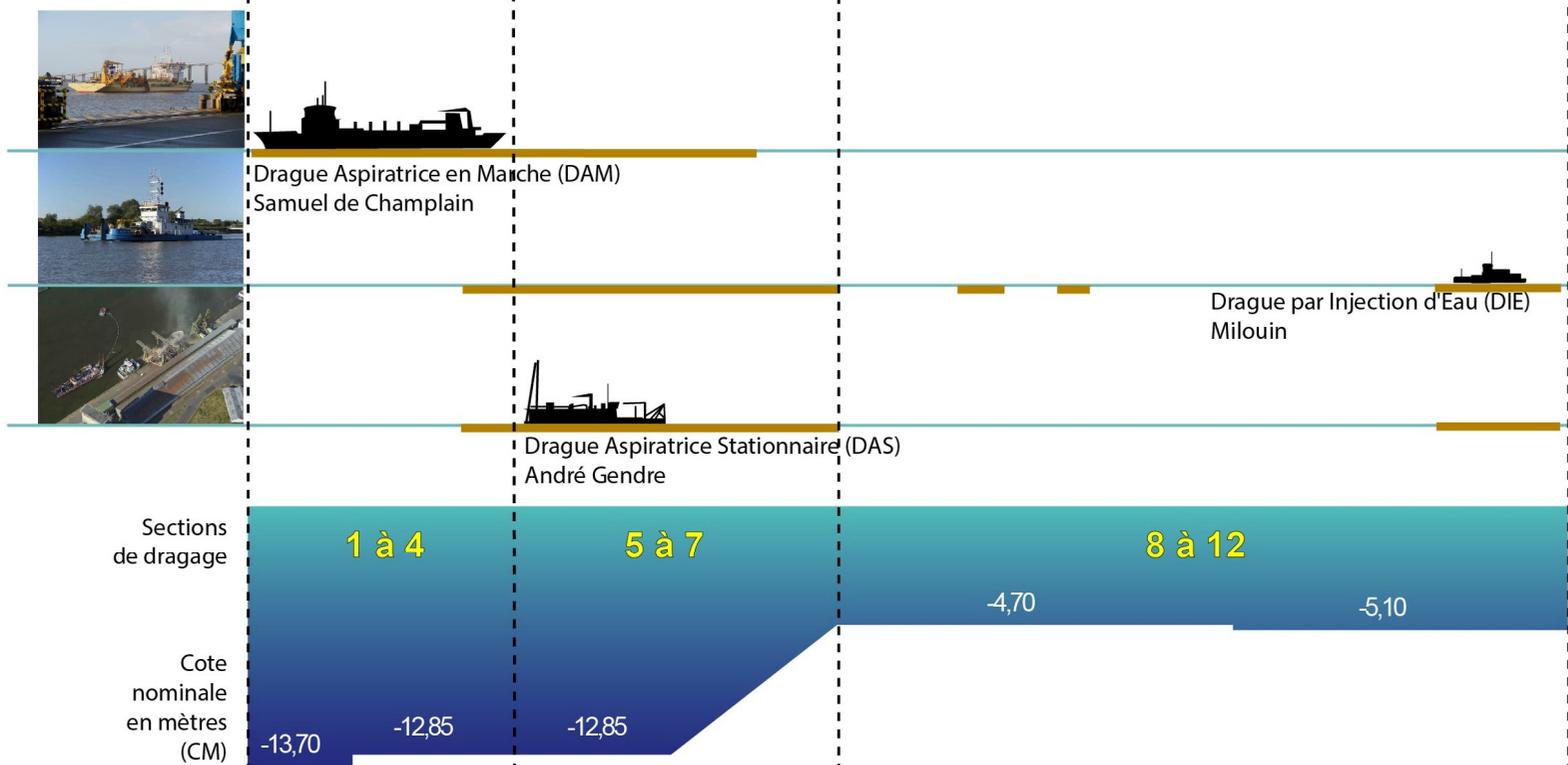
Or la navigation peut être gênée par l'accumulation des dépôts de sédiments du bouchon vaseux en particulier en mortes eaux et par la formation de grandes rides de sable (riddens), sur le fond du chenal de navigation. Le port maintient donc les profondeurs nécessaires en procédant à des dragages d'entretien, qui consistent à retirer des sédiments du chenal et des seuils des terminaux portuaires. Ces opérations de dragages sont encadrées réglementairement.

Sources des données  
 informations dragages - NSNP service Accès Nautiques  
 topo-bathymétrie - NSNP et GIP Loire Estuaire  
 occupation des sols - GIP Loire Estuaire

Crédit photographique © NSNP - André Bocquel



Principales zones d'intervention des dragages depuis 2006



"Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional."



Réalisation :  
 GIP LOIRE ESTUAIRE ©  
 Pôle "connaissance / diffusion"